

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____

Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises* dont export et livraisons intracommunautaires { 209 } 210				
	Production vendue { biens 215 services* 217 } 214				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production) 218				
	Production immobilisée* 222				
	Subventions d'exploitation reçues 224				
	Autres produits 226				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I) 230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I) 232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane) 234				
	Variation de stock (marchandises)* 236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane) 238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)* 240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :) 242				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243) 244				
	Rémunérations du personnel* 250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380) 252				
	Dotations aux amortissements* 254				
	Dotations aux provisions 256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259) 262				
	Total des charges d'exploitation (II) 264				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III) 270				
	Produits exceptionnels (IV) 280				
	Charges financières (V) 290				
	Charges exceptionnelles (VI) 294				
	Impôts sur les bénéfices* (VII) 300				
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles* 312				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 316				
	Provisions non déductibles* 318				
	Impôts et taxes non déductibles* 322				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 324				
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice entreprises nouvelles, zones franches urbaines ou corse* (reprise d'entreprises en difficultés 981) 330				342
	Divers*, (dont : investissements outre-mer 344 créance due au report en arrière du déficit* 346) 332				350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement) 352				
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)*dont imputés sur le résultat : 356				360
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)* (1) 366				368
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 382 370				n° du centre de gestion agréé : 388	
Montant de la T.V.A. collectée 374 Effectif moyen du personnel* : 376 dont apprentis : handicapés : 372				Montant des prélèvements personnels de marchandises*	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378 Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380 376				399	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Février 2005 – 4 015007 1 DCI

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE

(1) La création d'ARD demeure possible au titre des seuls exercices ouverts avant le 1er janvier 2004.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____

Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises* dont export et livraisons intracommunautaires { 209 } 210				
	Production vendue { biens 215 services* 217 } 214				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production) 222				
	Production immobilisée* 224				
	Subventions d'exploitation reçues 226				
	Autres produits 230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I) 232				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane) 234			
Variation de stock (marchandises)* 236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane) 238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)* 240					
Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :) 242					
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243) 244					
Rémunérations du personnel* 250					
Charges sociales (cf. renvoi 380) 252					
Dotations aux amortissements* 254					
Dotations aux provisions 256					
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259) 262					
Total des charges d'exploitation (II) 264					
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III) 280				
	Produits exceptionnels (IV) 290				
	Charges financières (V) 294				
	Charges exceptionnelles (VI) 300				
	Impôts sur les bénéfices* (VII) 306				
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					
B – RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles* 316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles 318				
	Provisions non déductibles* 322				
	Impôts et taxes non déductibles* 324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 330				
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice entreprises nouvelles, zones franches urbaines ou corse* (reprise d'entreprises en difficultés 981) 342				
	Divers*, (dont : investissements outre-mer 344 créance due au report en arrière du déficit* 346) 350				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement) 356				
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)*dont imputés sur le résultat : 360				
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)* (1) 366				368
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 382			n° du centre de gestion agréé : 388	
Montant de la T.V.A. collectée 374	Effectif moyen du personnel* : 376			Montant des prélèvements personnels de marchandises*	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380			399	

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Février 2005 – 4 0150071 DCI

N° 2033 B – IMPRIMERIE NATIONALE

(1) La création d'ARD demeure possible au titre des seuls exercices ouverts avant le 1er janvier 2004.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.